



LE PARADOU

Au fil de l'Arcoulé

HIVER 2024 • N°23



LE PARADOU
SE DÉMARQUE !

P. 4-6

VIE DU VILLAGE

P. 12-15

TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

P. 16-17



PARADOU



Sommaire

■ LE MOT DU MAIRE	3
■ ATTRACTIVITÉ : LE PARADOU SE DÉMARQUE !	4-6
■ CADRE DE VIE	7-9
■ DANS LE RÉTRO	10-11
■ VIE DU VILLAGE	12-15
■ ENVIRONNEMENT	16-17
■ INFORMATIONS MUNICIPALES	18-19

Au fil de l'Arcouled

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

📍 Place Charloun Rieu - 13520 Le Paradou
 ✉️ accueil@mairie-du-paradou.fr
 ☎️ 04 90 54 54 01
 🌐 www.mairie-du-paradou.fr - 📱 Paradou

Directeur de la publication : Pascale Licari
 Rédactrice en chef : Béatrice Blancard
 Rédaction/Conception : 🌐 Agence Civilis
 Impression : 🌱 Les Presses de la Tarasque
 Tirage : 1300 ex.
 Photos : Élus municipaux, L. Siles.





“L’attractivité est aujourd’hui visible grâce au renouveau durable du village, lancé il y a 10 ans.”



Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Chères paradounaises, chers paradounais

La cérémonie des vœux a permis de nous retrouver et de porter un regard sur le chemin accompli ensemble en 2023, mais pas seulement...

Notre plan voirie, lancé en 2016 s’est achevé en 2023. **Le parc sportif Michel Hidalgo** est aujourd’hui un bel équipement public, accessible à tous ; **le Spar bénéficie d’une façade restaurée** ; **les travaux énergétiques de l’école élémentaire** sont réalisés ; **la salle polyvalente**, entièrement réhabilitée, ouvrira ses portes d’ici la fin d’année.

En 2024 la municipalité célébrera 10 années de mandat au service des paradounais et du renouveau du village. **Plus de 17 millions d’euros ont été investis au Paradou**, grâce au financement de nos partenaires institutionnels. De très nombreux travaux d’embellissement, de végétalisation et d’aménagements urbains ont transformé notre cadre de vie. La politique de proximité menée a permis de faciliter le quotidien des familles et des enfants (création de garderie, Relais d’Assistants Maternelles, centre aéré, stages sportifs et Conseil des jeunes paradounais).

Aujourd’hui, Le Paradou bénéficie d’une bibliothèque qui fonctionne à temps plein, d’une programmation culturelle variée. Deux écoles offrent de bonnes conditions d’accueil ; la commune jouit d’une politique de sauvegarde du patrimoine et d’actions durables en faveur de la nature et de la biodiversité ; son centre village est animé et convivial, avec de nouveaux commerces, un marché hebdomadaire et un bistrot ; l’urbanisme est maîtrisé et les zones agricoles protégées.

Ces efforts sont reconnus par nos partenaires. De nombreuses récompenses et distinctions sont attribuées au village ou au titre de ma fonction de Maire. Elles sont un honneur pour toute la commune, ses élus et ses habitants, qui font preuve d’un beau dynamisme collectif.

2024 verra un investissement appuyé vers les enjeux du changement climatique, avec la désimpermeabilisation de la cour de l’école élémentaire.

Le “camion piscine” du département permettra à tous d’apprendre à nager.

Le café Castillon rouvrira ses portes au printemps, un exploitant ayant été retenu, parmi 9 candidatures.

Fin 2024, la Maison de santé sera achevée. Nous travaillons d’arrache-pied pour attirer le plus grand nombre de professionnels de santé, mais la concurrence est parfois rude entre les communes. Certaines surenchérisent, en toute discrétion, nous laissant face à des surprises de taille... Mais notre résilience permet de redoubler d’efforts pour **notre village, qui devient de plus en plus attractif.** En 2023, l’installation d’une Notaire, la reprise de la boulangerie-pâtisserie, la réouverture du Hameau des Baux, la création d’un atelier de couture, en sont la preuve. **Cette attractivité est aujourd’hui visible** grâce au renouveau durable du village, lancé il y a 10 ans.

Ce numéro d’Au fil de l’Arcoule offre un coup de projecteur sur ce nouveau dynamisme.

Je vous en souhaite bonne lecture.

Le Maire
Pascale LICARI

Zoom sur les nouveaux commerçants !

Le Paradou bénéficie aujourd'hui d'une attractivité à la fois tangible et visible. Celle-ci est possible grâce au renouveau du village entamé il y a 10 ans. Un renouveau durable qui récompense les efforts individuels et collectifs. Démonstration.



MASSAYUKI KOBAYASHI - Rencontre avec le nouveau boulanger-pâtissier du Paradou, installé depuis le 1^{er} décembre 2023.

Comme êtes-vous devenu boulanger-pâtissier ?

Mon père était diabétique et ma mère obligée de surveiller le sucre dans la nourriture. Je m'y suis donc intéressé pour tout connaître de ce produit. Et c'est pour cela que je mets un minimum de sucre dans mes pâtisseries !

Pourquoi le Paradou ?

Je suis de Tokyo. J'ai choisi la Provence et plus particulièrement les Alpilles pour la bonne humeur de ses habitants, la beauté de ses paysages et le bien-vivre de ce territoire. Le Paradou est certes un petit village, mais il est très attractif avec une qualité de vie que j'apprécie énormément. Tout y est mis en valeur.

Avez-vous développé vos propres spécialités ?

Pour le moment je continue le chemin tracé par mon prédécesseur Jean-Jacques Aumoitte qui non seulement m'a donné de précieux conseils mais indiqué toutes les recettes de son pain et ses gâteaux. Il y a 4 sortes de pains et j'ai ajouté des cakes au citron ainsi que des Pavlova à la framboise sans gluten. J'aimerais aussi, tout en conservant ces spécialités, faire découvrir celles de mon pays.

Avez-vous un modèle d'inspiration ?

Au Japon, mon maître Hideki Ôta m'a tout appris. Mais je pense à Philippe Segond d'Aix-en-Provence (meilleur ouvrier de France), Emmanuel qui a été un chef formidable et bien sûr Jean-Jacques Aumoitte ! D'ailleurs toutes ces personnes que je respecte pour leur savoir et leurs qualités humaines suivent mon travail, même de loin.

Envisagez-vous de vous développer ?

Cet été, je vais proposer la dégustation de pâtisseries ou de mets salés. J'aimerais également livrer aux particuliers et professionnels mes produits confectionnés avec amour. Je suis seul aux manettes dans mon laboratoire mais, heureusement, j'ai Nadine avec qui je travaille depuis 15 ans et qui tient la boulangerie !

O' Pétrin du Paradou - 3 avenue Jean Bessat - 13520 LE PARADOU
☎ 04 90 54 46 57 - ✉ massacreation.bp@gmail.com

L'ATELIER DORÉ, LA COUTURE SE PIQUE DU PARADOU

Depuis juin 2023, une nouvelle couturière diplômée est installée au Paradou. Retouches, cours de couture, créations sur mesure tout public (vêtement, ameublement et jardin) sont au menu des services proposés par Aurélie Stagnetto, qui a appris la couture auprès de sa grand-mère. Au cœur de son atelier, la jeune professionnelle bouillonne d'envie de faire connaître son métier et ses passions, avec une première idée en tête : créer des ateliers "enfants-parents" et "enfants- grand-mère". Une idée bienvenue !

Plus d'information :

4 impasse Rose
13520 LE PARADOU

☎ 06 26 60 76 42

✉ latelierdorealpilles@gmail.com

📍 L'atelier doré



3 QUESTIONS AU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE DES PETITES MAISONS AU HAMEAU DES BAUX

Pourquoi avez-vous racheté cet établissement ?

Il est plein de charme au cœur d'une destination touristique majeure ; c'est un véritable hameau provençal, articulé autour de sa place de village, sous les platanes. Toute la Provence recrée en un seul lieu ! Les séjours sont encore saisonniers, avec la présence de 80% de Français et 20% de clientèle étrangère (Anglais, Italiens, Belges et Suisses), mais à terme, il y a la perspective d'ouvrir à l'année...

Avez-vous modifié le lieu ?

Tout a été repensé : nouvelle décoration, nouveaux services et surtout nouveau concept, avec "Les Petites Maisons". Son originalité : tous les avantages de l'hôtel couplés à ceux d'une maison d'amis ou de famille...

Combien de personnes y travaillent régulièrement ?

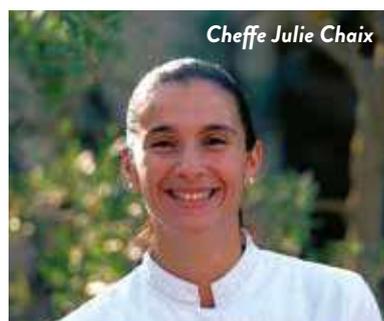
Je dirige une équipe de 25 personnes avec, derrière les fourneaux, la cheffe Julie Chaix, qui a fait ses classes auprès d'Anne-Sophie Pic, et, entre autres, du prestigieux groupe Alain Ducasse au Louis XV à Monaco puis à New York.

Plus d'information :

Hameau des Baux
285 Chemin de Bourgeac
13520 LE PARADOU

☎ 04 48 70 00 23

✉ contact-hdb@les-petites-maisons.com



UN NOUVEL EXPLOITANT POUR LE "CAFÉ CASTILLON"

Le 20 septembre 2023, le conseil municipal prenait acte de la volonté du délégataire, Le Bistrot Castillon 2.0, de mettre un terme à son activité au 31 octobre 2023.

9 candidats ont postulé, un record !

Depuis la première délégation de service public du Bistrot en 2019, les évolutions réglementaires et législatives ont évolué, offrant désormais la possibilité aux collectivités locales de recourir à des modes de gestion plus souples. Il est désormais possible de répondre aux attentes et exigences de la commune, tout en offrant des perspectives économiques au futur exploitant, sur des durées plus longues.

L'équipe municipale a donc mené une réflexion autour d'un nouveau mode de gestion pour le futur exploitant, avant de lancer la procédure de sélection des futurs candidats. Le conseil municipal du 18 octobre a validé la nouvelle forme d'exploitation proposée : une convention d'occupation temporaire du domaine public.

Le 23 octobre 2023, un appel à projet était ainsi largement diffusé pour attirer le plus grand nombre de candidats : réseaux sociaux, site internet mairie, presse locale, etc.). Pour répondre à la demande de la municipalité, la proposition des candidats devait préciser leur concept : jours et horaires d'ouverture prévisionnels du débit de boissons, extraits de carte, tarifs accessibles au plus grand nombre, types de produits, etc. Une pleine participation à l'animation et la vie du village était également attendue (lors des manifestations festives, culturelles, associatives ou autre, organisées à l'initiative de la commune, des associations ou par l'exploitant lui-même).

À la date limite de réception des offres, le 24 novembre 2023, ce ne sont pas moins de 9 candidats qui avaient répondu à l'appel à projet : une satisfaction pour la mairie, qui a pu choisir le lauréat en toute sérénité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

13 élus municipaux accompagnés de spécialistes en économie de la CCVBA et Initiative Pays d'Arles ont participé à l'ensemble de la procédure de sélection, sur la base d'une grille d'évaluation précise :

- Concept et adéquation de l'offre – horaires d'ouverture
- Expérience, profil et références du candidat
- Qualité des produits et des prestations proposées
- Idées d'animation du site et partenariats locaux
- Capacité de gestion ou aptitude à gérer une entreprise

C'est la proposition de la SAS CHARBON, représentée par Edouard LEON, qui a été retenue. La convention de mise à disposition est prévue pour une durée de 36 mois, renouvelable pour une durée de 24 mois, avec une ouverture prévue début avril 2024.

Bienvenue au nouvel office notarial

DELTANOT ALPILLES, SARL

60, avenue de la Vallée des Baux - 13520 PARADOU

☎ 04 90 43 81 35 - ✉ deltanot.alpilles@notaires.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 - Fermé samedi et dimanche



Pluie de récompenses pour le Paradou !

Paradou, coup de cœur du concours départemental “ Villes et villages fleuris ”
Chaque année, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône organise un concours des “ Villes et villages fleuris ” pour récompenser les communes de leurs efforts en faveur des espaces verts et du cadre de vie.

Au cours de la cérémonie du 8 novembre 2023, la commune du Paradou a été désignée “ Coup de cœur ” du jury. Lors de sa visite dans le village, le jury a en effet apprécié l'aménagement qualitatif des voiries et des espaces verts qui offrent aux habitants un cadre de vie cohérent et harmonieux.

La commune est de ce fait choisie pour candidater à une “ 1ère fleur ”, label régional qui récompense l'ensemble des efforts réalisés pour l'embellissement, le fleurissement et le maintien de la biodiversité. A suivre !



M^{me} LE MAIRE DU PARADOU REÇOIT L'INSIGNE DE CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Le 11 octobre dernier dans la salle du conseil municipal, le Préfet de région, Christophe MIRMAND remettait l'insigne de chevalier dans l'ordre national du mérite à Pascale Licari, Maire du Paradou, au titre de l'ensemble de son action pour le village.

Le Préfet, après avoir évoqué la carrière et le parcours de Pascale LICARI, a détaillé longuement son action politique “ qui a rendu le village plus chaleureux et accueillant pour tous et qui justifie pleinement la remise de cet insigne ”, précisait-il, avant d'offrir solennellement la distinction à Mme le Maire.

Pour Madame Licari, “ cette médaille revient au travail acharné de toutes celles et tous ceux qui s'engagent au quotidien pour le Paradou, et à la détermination commune de réussir, inspirée par un amour généreux pour le village ” (...). “ Grâce à une action collective, Le Paradou a pu retrouver ses lettres de noblesse. Cette haute distinction de la République m'honore et m'oblige. Elle m'oblige à conserver le cap, à porter toujours haut les valeurs de la République, à œuvrer pour qu'elles soient traduites dans mon action quotidienne, m'assurant toujours que ses bénéfices soient partagés avec le plus grand nombre ”.



Aménagements et travaux

Malgré les aléas liés à l'inflation et la pénurie de matières premières, les travaux inscrits au calendrier ont été réalisés en 2023, comme prévu. Tour d'horizon des aménagements et travaux réalisés et à venir en 2024 qui façonnent le renouveau du village.



PLAN VOIRIE

Lancé en 2016, le programme de requalification de la voirie et d'aménagement des espaces publics s'est achevé en 2023, par le petit Chemin de Jamy, qui relie l'école élémentaire et l'Avenue de la Vallée des Baux.

Le Paradou dispose à présent de près de 5 kms de cheminements doux, véritable plus-value pour le cadre de vie des paradounais.



LE GAUDRE DE L'ESTAGNOL (FOSSÉ)

À la suite des lourds dégâts sur la voirie, dus aux inondations du 7 septembre 2022, la municipalité a choisi de réaliser d'importants travaux de restauration dès 2023, entre autres ceux de la berge droite du gaudre de l'Estagnol, sans même attendre les aides de l'État et de la Région, la voirie ne pouvant rester en l'état. La berge située du côté du chemin de Saint-Eloi, est désormais stabilisée : enrochement et nouvel engazonnement permettant une meilleure circulation des eaux pluviales.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les travaux d'amélioration énergétique sont réalisés depuis l'été 2023, pour le mieux-être des élèves, de leurs enseignants et du personnel communal : renforcement de l'isolation et remplacement des faux-plafonds, travaux d'électricité, pose de brasseurs d'air plafonniers et mise en place de protections solaires. L'opération est financée par l'Etat et le Département, à hauteur de 70 %.



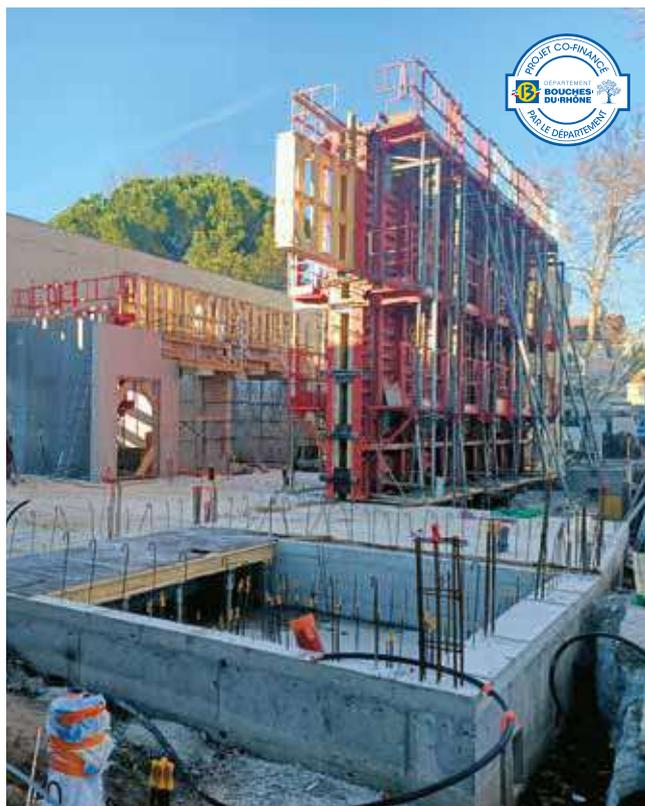
LA SALLE POLYVALENTE ET SALLE DES ASSOCIATIONS

La salle polyvalente bénéficie d'une rénovation importante pour sa remise aux normes thermique, phonique et accessibilité PMR, indispensable à l'accueil des paradounais. La municipalité a décidé de réaliser ces travaux en même temps que la construction de la Maison de santé, dans le cadre d'un projet architectural commun.

Après une longue phase de déplacement de réseaux souterrains, les travaux sont à présent lancés simultanément sur l'ensemble des bâtiments pour une livraison fin 2024.

La salle polyvalente offrira, dès son ouverture au public, un hall d'accueil, une vaste salle principale, des locaux de rangement et un office, sans oublier la salle des associations. Le projet prévoit également le déplacement du poste de transformation ENEDIS de desserte électrique du village, qui sera intégré au bâtiment de la maison de santé.

Pose de la première pierre de la Maison de santé le 16 décembre 2023



LA MAISON DE SANTÉ

La Maison de santé, dont la première pierre du chantier a été posée en décembre, ouvrira ses portes également au 4^{ème} trimestre 2024.

Le bâtiment accueillera à terme une dizaine de professionnels de santé dans des locaux modernes et adaptés.

L'ensemble de ces travaux est réalisé grâce à l'aide financière de l'État, la Région Sud et le Département.



LE “ SPAR ”

Ce bâtiment municipal qui abrite un magasin et deux logements présentait une toiture défectueuse et une façade pierre sur rue en très mauvais état.

Les travaux ont permis la reprise de la toiture et l'amélioration de son isolation, mais aussi la restauration de la façade en pierre, un habillage par claustra métallique et une devanture en bois au rez-de-chaussée. L'ensemble des travaux sont financés à hauteur de 70 % par le Département.



PARC SPORTIF MICHEL HIDALGO

L'essentiel du Parc sportif Michel Hidalgo est terminé : accès sécurisé par le chemin de Saint-Eloi ; construction d'un parking et d'une passerelle piéton ; sécurisation de l'accès pompiers sur l'avenue de la Vallée des Baux ; réalisation du local d'accueil et du bureau pour les associations ; restauration du terrain de foot et de rugby ; création de cheminements piétons sur l'ensemble du site, mais aussi de fontaines de rafraîchissement, d'aménagements paysagers et de jeux et agrès sportifs, au sud du parc. En 2024, les subventions de l'État permettent d'envisager sereinement la réalisation du city stade, un petit terrain multisports en libre accès, en extérieur et clôturé permettant la pratique du foot, basket, handball et bien d'autres activités. La réfection des courts de tennis sera elle aussi réalisée. Ce bel équipement sportif public, est donc aujourd'hui accessible à tous : aux amoureux du sport, clubs et scolaires. En cette année de Jeux olympiques, c'est une excellente nouvelle !



DANS LE RÉTRO...



Association Amis de Charloum



Marseille mes amours - Août 2023



11 novembre 2023



Amis de Charloum Rieu



11 novembre 2023



Eldorado juillet 2023



Commission des Fêtes - Septembre 2023



Fêtes Paradou - Septembre 2023



APEP - pompiers - Papa Noël



Projection film - Juillet 2023



Rétro Escalé - Octobre 2023



14 Juillet 2023





Rétro Escale - Octobre 2023



11 novembre 2023



14 Juillet 2023



ALSH vacances octobre



Fêtes Paradou - Septembre 2023



Projection film - Juillet 2023



Forum des Associations - Septembre 2023



ALSH Halloween



11 novembre 2023



Musique en Balade - Septembre 2023



Fêtes Paradou - Septembre 2023



11 novembre 2023



Terre des Baux visite extérieure



CCAS distribution colis Noël



Fêtes Paradou - Septembre 2023



Fêtes Paradou - Septembre 2023

Retour sur le traditionnel week-end des illuminations



Rendez-vous désormais traditionnel, le Week end festif des illuminations lance les fêtes de Noël, faisant briller le village de mille feux.

Accueil du père Noël, chants traditionnels de Noël par la chorale de la Compagnie Détours, vin chaud et chocolats proposés gracieusement par la commission des fêtes, spectacle de lumières par la Compagnie Soukha place de la mairie et séances d'Escape game à la treille, ont rythmé un week-end de fêtes.

Encadré par les élus délégués à la jeunesse, le Conseil des Jeunes Paradounais a profité de cette occasion pour organiser un grand rendez-vous de partage et de solidarité, pour réaliser une collecte pour les "restos du cœur" et le "secours populaire" de Saint- Martin-de-Crau.



Grâce aux "Leds", les décorations du village consomment peu d'énergie, respectant ainsi les objectifs de développement durable.

Dans le rétro... associatif!

Grâce à leur dynamisme, les associations font battre le cœur généreux du Paradou. Zoom sur quelques unes de leurs activités.

L'ASSOCIATION JACQUAIRE DU PARADOU

En décembre l'association accueillait au gîte deux pèlerines : la Française Gina originaire du bassin d'Arcachon et la canadienne Isabelle, qui bouclent un tour de France au profit de l'association "IMAGINE for MARGO", qui collecte des fonds au bénéfice de la recherche et de l'accompagnement des enfants atteints de cancer. Gina marche depuis le 1^{er} mai et elle a parcouru environ 4000 km. Isabelle arrive du Canada pour l'accompagner lors de la fin de son tour de France qui se termine à Saint-Raphaël. La toute nouvelle boulangerie les a aussi dignement accueillies, avec des viennoiseries généreusement offertes pour les aider à continuer leur route.

CLUB DE TENNIS

En 2023, le club a organisé de nombreuses activités (tournois, etc.) avec récompenses à la clef : un titre de championne départementale du 13 par équipes U12 (1^{ère} division) pour Hania (TC Paradou) et Tess (TP Arles) sur les terrains d'Aix-en-Provence.



Le CCAS, bienveillant par nature

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'adresse à tous : familles, personnes seules, actifs, demandeurs d'emploi, personnes âgées, jeunes, personnes en situation de handicap.

À l'écoute de chacun, il permet de s'informer, d'aider et accompagner dans leurs démarches, tous ceux qui en ont besoin.

Le CCAS est un établissement public communal, présidé de droit par le maire. Il est composé de huit membres (4 élus municipaux et 4 membres nommés par le conseil municipal). Chaque membre s'engage à respecter la confidentialité, garantissant la discrétion indispensable au traitement des dossiers qui lui sont soumis.

Plus d'information auprès de la Mairie du Paradou

☎ 04 90 54 54 01 - ✉ accueil@mairie-du-paradou.fr



DES COLIS DE NOËL... TRÈS GOURMANDS !

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS a offert en mairie un "colis gourmand" à près de 300 paradounaïses de plus de 70 ans. Cette année, le CCAS a innové en sélectionnant un coffret pour les couples (80 colis) et un pour les personnes seules (130 colis).

BON À SAVOIR

Une plaquette d'information est disponible en téléchargement sur le site internet de la mairie à la rubrique "VIVRE" puis CCAS ou en version papier à l'accueil de la mairie.

 www.mairie-du-paradou.fr/vivre/ma-mairie/c-c-a-s.html

LE CONSEIL DES JEUNES PARADOUNAIS (CJP) A DES PROJETS POUR 2024 !

Les réunions du CJP ont lieu tous les mercredis précédant les vacances scolaires.

En 2024, une vingtaine de jeunes sont investis et lors de leur dernière réunion, les jeunes conseillers ont listé l'ensemble des sujets qu'ils souhaitent aborder pour l'année. Panorama.

- Organisation d'« Olympiades » : au printemps et dans le cadre de labellisation de la commune « Terre de Jeux 2024 » le CJP mènera plusieurs réflexions sur des activités sportives à organiser avec les élus et associations sportives locales.
- Intégration de deux membres du CJP au sein de la Commission municipale des sports. La commission sports réunit toute l'année élus et sportifs pour organiser des événements dans la commune. L'étude, entre autres, de l'implantation du city stade et autres activités seront débattues au sein de cette instance en 2024.
Autres : Cinéma de plein air au printemps, participation au conseil municipal, jumelage du Paradou avec une commune européenne, visite du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône sur proposition de Marie-Pierre Callet, vice-présidente du Conseil départemental.

Apprendre et savoir nager : une priorité nationale mais aussi communale



L'apprentissage de la natation en toute sécurité est un levier majeur de prévention des accidents de la vie courante chez les moins de 15 ans. Dans le cadre du Plan national de prévention des noyades et afin de répondre au mieux aux préconisations nationales, la Commune, dès connaissance du dispositif, a sollicité en août 2022, le Département 13 pour la venue de son camion-piscine.

AVEC LE CAMION-PISCINE DU DÉPARTEMENT, APPRENDRE À NAGER, C'EST FACILE !

Ainsi, dès le 18 mars, et pour une durée de 4 semaines, le camion-piscine du Département 13 sera installé sur le parking de l'école Hubert Nyssen pour permettre aux élèves de s'initier à la natation par groupe de 5 enfants par session, sur la base de 3 sessions le matin et 3 l'après-midi, soit un total de 30 enfants par jour.

BON À SAVOIR

Le centre aéré bénéficiera de créneaux dédiés les mercredis matin. Des rendez-vous supplémentaires sur inscription sont proposés au périscolaire, aux seniors et bébés nageurs pour des séances aqua-santé ou aquaphobie.

Plus d'information :

 www.mairie-du-paradou.fr
 **Paradou**

RÉUNION D'INFORMATION PARENTS D'ÉLÈVES - MARDI 12 MARS - 17H - ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Magali Augereau, conseillère pédagogique EPS de la circonscription, organise une réunion de présentation du camion et du programme.

Sécurité : une compétence nationale, une responsabilité partagée

Une municipalité ne peut résoudre seule le phénomène d'insécurité qui relève de plusieurs facteurs et nécessite la participation de nombreux acteurs, notamment l'État, dont c'est la compétence souveraine. Mais elle peut agir, à son échelle, pour renforcer la sécurité de ses concitoyens. Retour sur une action municipale responsable, en lien avec la Gendarmerie nationale.

PLUS DE SÉCURITÉ DANS LA VALLÉE DES BAUX

Jusqu'en 2023, les chiffres de la sécurité de la commune étaient considérés satisfaisants par la Gendarmerie nationale. Toutefois, la fin d'année a montré une recrudescence des cambriolages, en journée, impactant la tranquillité et la sécurité des habitants dans toute la vallée des Baux. Un phénomène sans aucun lien avec l'extinction de l'éclairage public dans la commune, selon la Gendarmerie, et qui oblige les forces de l'ordre à renforcer leur dispositif de surveillance (patrouilles, renforts).

PARTICIPATION CITOYENNE

La Mairie a mis en place un dispositif de participation citoyenne au sein de la commune. Il associe les habitants à la protection de leur environnement et s'inscrit dans une démarche de prévention de la délinquance, complémentaire à l'action de la gendarmerie nationale, grâce à une approche partenariale entre population et forces de l'ordre.

UN DISPOSITIF DE SÉCURITÉ BASÉ SUR L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE

À ce jour, cinq paradounais se sont portés volontaire. Toute personne souhaitant intégrer le dispositif est invitée à se signaler auprès de l'accueil de la mairie – ☎ 04 90 54 54 01.

📢 RÉUNION D'INFORMATION LE 15 MARS 2024 À 17H30 – MAIRIE DU PARADOU



“ MA SÉCURITÉ ”, L'APPLICATION NUMÉRIQUE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Afin de compléter le dispositif municipal de participation citoyenne, chaque administré peut, s'il le souhaite, télécharger l'application “ Ma sécurité”. De manière générale, toute personne constatant des agissements suspects, doit composer le 17 pour établir un signalement, qui sera suivi par l'envoi d'une patrouille pour les vérifications d'usage.

CONSEILS ET MESURES DE PRÉCAUTION



Pour chaque absence de longue durée, signaler son absence, soit à la gendarmerie, soit à l'aide de l'application “Ma sécurité”, mais aussi en prévenant ses voisins.

INSTALLER DE LA VIDÉOPROTECTION DANS LE VILLAGE

Afin de renforcer ces actions de protection, aider la gendarmerie à appréhender rapidement les délinquants et résoudre les enquêtes, la municipalité a décidé d'équiper le village d'un réseau de vidéoprotection, un investissement de plusieurs milliers d'euros. Dès 2024, un bureau d'études sera missionné pour élaborer le dossier technique destiné aux entreprises. À l'issue, les premiers travaux d'installation pourront être envisagés, dès l'obtention des subventions.

L'ONF, PARTENAIRE DES FORÊTS COMMUNALES

Début 2024, l'Office National des Forêts (ONF) a été missionné pour réaliser une étude pour le Plan Communal de Débroussaillage du Paradou : près de 150 habitations seront concernées et plusieurs lotissements.

Tout propriétaire impacté par les Obligations Légales de Débroussaillage recevra la visite d'un technicien de l'ONF, afin d'établir un diagnostic et les préconisations à mettre en œuvre pour assurer la protection contre le feu des personnes et des biens. De même, un diagnostic sera réalisé prochainement pour la voirie communale, afin de permettre à la commune d'engager des travaux de débroussaillage le long de ses voies se trouvant dans les zones à risque feu.

Transition écologique

Conformément à l'application de la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des déchets organiques est obligatoire pour les professionnels, collectivités locales et particuliers depuis le 1^{er} janvier 2024. Le Paradou est membre de la Communauté de communes de la Vallée des Baux-Alpilles (CCVBA), qui est en charge de la collecte, du traitement et de la prévention des déchets sur son territoire. Retour sur les nouveaux gestes obligatoires, qui épargnent la planète.



LES BIODÉCHETS, C'EST QUOI ?

Ce sont tous les déchets organiques issus de la préparation des repas : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, sachets de thé, fruits ou légumes pourris, fleurs fanées, boîtes à œufs en carton mais aussi les petits déchets verts issus de l'entretien des jardins (tonte de pelouses ou feuilles mortes).

TRIER SES DÉCHETS ORGANIQUES : COMMENT S'ORGANISER ?

La CCVBA, met à disposition des foyers des composteurs individuels et des lombricomposteurs.

La mise en place de composteurs collectifs dans le village est en cours de réflexion.

BON À SAVOIR

Les composteurs individuels de jardin (15€) ou lombricomposteurs d'intérieur (20€) sont à réserver auprès du Service Info Déchet de la CCVBA :

-  Mes démarches en ligne
-  info.dechet@ccvba.fr
-  04 84 510 620



AU CIMETIÈRE AUSSI, JE TRIE !

Emballages, terre cuite, céramique, marbre et végétaux : en collaboration avec le Paradou, la CCVBA a mis en place des contenants et une signalétique adaptée pour assurer le tri dans les cimetières municipaux.



LA CCVBA, LABELLISÉE “TERRITOIRE DURABLE, UNE COP D’AVANCE” !

La CCVBA s’investit depuis de longues années dans la transition écologique et énergétique des dix communes qui composent son territoire.

En novembre dernier, à l’occasion de la Convention des Maires de la Région Sud à Marseille, l’intercommunalité recevait le prix “Territoire durable, Une COP d’avance” ! niveau 2 pour une période de 3 ans (2023-2025). Une reconnaissance de l’engagement de la CCVBA pour sa démarche locale de développement durable.

Ce prix, orchestré par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d’Azur et l’État et animé par l’Agence Régionale de la Biodiversité et de l’Environnement (ARBE) a été reçu par Pascale LICARI, maire du Paradou et vice-présidente déléguée à la Transition écologique de la CCVBA qui a souhaité le dédier “aux agents publics qui travaillent au quotidien pour le respect des engagements environnementaux”.

DÉSIMPÉRMÉABILISATION ET VÉGÉTALISATION DE LA COUR D’ÉCOLE HUBERT NYSSÉN

Dans le cadre d’une convention signée avec le Pôle d’Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d’Arles, et avec le concours du Centre Permanent d’Initiatives pour l’Environnement (CPIE), du Conseil d’architecture, d’urbanisme et de l’environnement des Bouches du Rhône (CAUE13) et du Parc Naturel Régional des Alpilles, la commune s’est engagée à désimperméabiliser et végétaliser la cour d’école Hubert Nyssen. Elle bénéficiera ainsi de l’accompagnement du PETR et de financements de l’Agence de l’Eau, de la Région et du Département.

OBJECTIF ? Répondre aux effets du changement climatique en désimperméabilisant un minimum de 50% des espaces existants et en déconnectant les eaux de pluie du réseau d’assainissement (soit 2500 m² déconnectés).



UNE MÉTHODE PARTICIPATIVE, UN PROJET ÉQUITABLE POUR TOUS

Un beau projet a été lancé dès la rentrée dernière, dans le cadre de plusieurs ateliers, impliquant la participation des enfants, des enseignants, des parents d’élèves, des élus et du personnel municipal.

Le projet retenu comprendra le retrait d’une grande partie des espaces goudronnés, qui seront remplacés par des îlots de fraîcheur ; il est également prévu de déconnecter les eaux de pluie du réseau d’assainissement et de créer plusieurs espaces de jeux, de repos et de sport.

Recensement 2024 : le Paradou se compte !

Du 18 Janvier au 17 Février 2024, la commune du Paradou a réalisé le recensement de sa population. Cette opération obligatoire permet d'établir la population officielle de la commune. Elle fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement....

Tout aussi important, elle permet de déterminer la participation de l'État au budget de la commune, définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies et anticiper les équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), commerces ou logements nécessaires pour bien vivre dans la commune. L'ensemble des paradounais et des logements ont été recensés. Les données seront connues fin 2024 et serviront à l'INSEE dès 2027.

Merci aux agents recenseurs et aux paradounais qui ont répondu à cette enquête.



Vous venez de vous installer au Paradou ?

Contactez l'accueil de la mairie pour nous le faire savoir. Les élus sont à votre écoute ! ☎ 04 90 54 54 01

Permanence

M^{me} le Maire Pascale Licari
reçoit tous les mardis et jeudis matin
sur rendez-vous.

📍 Place Charloun Rieu - 13520 Le Paradou

✉ accueil@mairie-du-paradou.fr

☎ 04 90 54 54 01

🌐 www.mairie-du-paradou.fr - 📱 Paradou

Expression des élus

“Je n'ai pas de lassitude à me répéter, mais toujours les mêmes questions : aucune information sur la réouverture du Bistrot, aucun programme défini pour relancer projets et animations culturels ou sportifs en direction des jeunes, des familles ou des aînés, aucune réaction de nos élus au départ d'un de nos médecins. Le projet de maison de santé nous a été pourtant présenté avec éclat ! Des solutions et surtout de l'information et de la transparence !”

Aurélie Dumas, Conseillère municipale

État civil 2023

NAISSANCES

- 3 janvier..... Naïde, YakoubSERI
21 février..... Zhuri, Yvelyne, Virginie MENDY
26 avril..... Elia, Paula VOULAND
1^{er} mai..... Julia, Marie, Joséphine THIBAUT
8 juin..... Adrien ISNARD
21 juin..... Logan, Roger, Donat DEGHESELLE
4 juillet..... Baptiste, Norbert, Marc FUSAT
16 juillet..... Elio, Pierre, Léon FEUGEAS
23 juillet..... Arben LOLLIOT
4 août..... Léandre, Philippe GELLET
8 août..... Iris, Eliane, Joséphine, Nathalie MARION
28 août..... Noha GHARAFI
25 septembre.. Giacomo, Yves, Thierry, Pascal LE CLECH
17 octobre..... Colette, Dany, Carole DEFER



MARIAGE

- 22 avril..... Louis, Damien REMUS et Christelle GAUTIEZ
24 juin..... Mathieu, Régis BREYSSE et Julia, Paola SALVI
7 juillet..... Charles, Vincent LANIÉ et Mélanie, Daphné AYMONIN
15 juillet..... Maxence, Pierre CENTURINO et Constance, Agathe BROYER
9 septembre... Benoit PUHL et Julia-Marie, Yvonne, Lucie DELMAS
23 septembre.. Aurélien, Mathieu DOMAS et Delphine, Jeanne, Françoise BEUSQUART
29 septembre.. Emmanuel GUNTHER et Philippine, Cécile, Maud, Alice DARBLAY
14 octobre..... Edouard, Marc, René BEAUFILS et Jessica, Natacha COGONI
9 décembre.... Bernard, Louis, Philippe VOLPI et Viviane, Marie, Renée BIDON

DÉCÈS

- 11 janvier..... Jean, Henri, Gabriel TOURRES
7 février..... Gérard, Romain, Julien, Marie CARDEILLAT
8 février..... Roger, Paul, Nicolas DELLIEU
8 mars..... Claude ARNAUD
13 mars..... Geneviève, Marie, Jeanne BOTTIN (née DAUNIOL)
16 juin..... Mireille, Henriette, Jacqueline DUCHÉRON (née JOLY)
26 juillet..... Arben LOLLIOT
9 août..... Dorina, Dorinda, Maria BEGO VOEVA (née DOLEAN)
11 août..... Jacqueline, Marie APELBAUM (née LE NEZET)
25 août..... Albert, Louis SAUT
25 octobre..... Roger, François CHAVE
27 octobre..... Yvonne, Antoinette, Madeleine VANCAYSEELE (née SOULIE)
21 décembre... Jean-Louis AUVERGNE

Numéros utiles

AGENCE POSTALE

Place Charloun Rieu **04 90 54 54 10**
Du lundi au vendredi de 8h30 - 12h30 / 14h - 16h
Sauf jeudi : 8h30-12h30 - Samedi : 8h30-10h30
Fermetures exceptionnelles affichées à l'extérieur de l'agence.

NUMÉROS D'URGENCE

Numéro d'appels d'urgence **112**
SAMU **15**
Maison médicale de garde - CH Arles **04 90 52 36 65**
Pompiers **18 ou 04 90 54 44 34**
Gendarmerie **17 ou 04 90 54 34 91**
Centre Anti-Poison **04 91 75 25 25**
SOS Drogue International **04 90 96 15 62**
SOS Femmes battues **39 19**
Enfance maltraitée **119**
Personnes âgées et handicapés maltraités **3977**

SANTÉ

Cabinet médical (S. Maurin) **04 67 57 11 94**
Cabinet Infirmières **04 90 97 96 45**
Infirmière Bourillon **04 90 54 45 51**
Masseur Kiné Gruel de V. **06 24 07 26 61**
Masseur Kiné Bourillon **06 51 88 45 12**
Ostéopathe C. Coronat **06 38 69 39 38**
Cab. Psycho C. Brient **06 80 08 56 47**
Cab. Psycho. V. Laget **06 74 23 18 59**
Cab. Psycho. G. Lesoeurs **06 50 30 09 80**
CH Joseph-Imbert - Arles **04 90 49 29 29**
Clinique J. d'Arc - Arles **04 90 99 32 98**
Clinique Paoli - Arles **08 26 30 34 11**
Pharmacie de Maussane **04 90 54 30 40**
Vétérinaire Maussane **04 90 54 37 58**
SPA des Baux **04 90 54 60 86**

AUTRES NUMÉROS UTILES

ÉCOLES

Élémentaire **04 90 54 42 03**
Maternelle **04 90 93 79 25**

RELAIS PETITE ENFANCE

06 85 49 72 47

✉ alpilles@relaispetiteenfance.com

BIBLIOTHÈQUE

04 90 54 39 95

✉ biblio@mairie-du-paradou.fr

Lundi : 15h-18h / Mercredi : 14h-18h / Vendredi : 16h-18h
Possibilité Drive

EAU GAZ ÉLECTRICITÉ

Eau (CCVBA) **Astreinte 06 75 38 40 60**
04 90 54 54 20

Sécurité Gaz : GrDF

N° Vert 0 800 47 33 33

Réseau électrique : ERDF

09 72 67 50 44

Canal Irrigation VdB

04 90 54 30 16

TAXI AMBULANCE

Jérémy Blanchet **06 80 26 29 17**

Yves Contant **06 28 47 26 90**

INFO DÉCHETS

04 84 51 06 20

TERRITOIRES

CCVBA **04 90 54 54 20**

PNRA **04 90 90 44 00**

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

04 90 99 12 00

Avenue Pierre Semard - 13150 TARASCON

✉ sie.tarascon@dgifp.finances.gouv.fr - www.impots.gouv.fr

TRESORERIE

04 90 94 13 50

139 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

BP 50 CHÂTEAURENARD

Du lundi au Vendredi de 8h30 à 12h

✉ t013205@dgifp.finances.gouv.fr

MAIRIE DU PARADOU

04 90 54 54 01

Place Charloun Rieu

✉ accueil@mairie-du-paradou.fr - www.mairie-du-paradou.fr

ACCUEIL

Tous les jours 8h30 - 12h / 14h - 17h - Sauf jeudi 8h30 - 12h

PERMANENCES

Les élus municipaux reçoivent sur rendez-vous.



PARADOU

Retrouvez-nous sur [f](https://www.facebook.com/Paradou) Paradou - www.mairie-du-paradou.fr